



DROITS DE QUAI MENSUELS

TARIFS 2025 (T.T.C. - TVA à 20%)

LONGUEUR	BASSE SAISON Janvier à Mars Novembre et Décembre	INTER SAISON Avril et Mai Septembre et Octobre	HAUTE SAISON Juin à Août
Moins de 5,00 m	108,90 €	205,20 €	284,20 €
De 5,00 à 5,49 m	109,90 €	208,60 €	287,60 €
De 5,50 à 5,99 m	111,10 €	209,70 €	289,80 €
De 6,00 à 6,49 m	144,40 €	270,50 €	386,10 €
De 6,50 à 6,99 m	146,70 €	273,80 €	390,80 €
De 7,00 à 7,49 m	184,50 €	355,10 €	450,20 €
De 7,50 à 7,99 m	207,30 €	380,40 €	492,80 €
De 8,00 à 8,49 m	225,80 €	416,00 €	553,40 €
De 8,50 à 8,99 m	243,00 €	444,50 €	587,80 €
De 9,00 à 9,49 m	267,10 €	481,20 €	634,90 €
De 9,50 à 9,99 m	285,30 €	511,00 €	688,60 €
De 10,00 à 10,49 m	302,50 €	552,20 €	742,50 €
De 10,50 à 10,99 m	319,70 €	587,80 €	796,40 €
De 11,00 à 11,49 m	343,70 €	627,90 €	850,20 €
De 11,50 à 11,99 m	362,00 €	707,00 €	907,50 €
De 12,00 à 12,99 m	386,10 €	759,60 €	1 080,60 €
De 13,00 à 13,99 m	462,90 €	878,80 €	1 247,70 €
De 14,00 à 14,99 m	616,50 €	1 151,60 €	1 693,60 €

RÈGLEMENT :

* Le forfait mensuel s'applique pour une **réservation de 30 jours en continu**, en mois complet.

Il est appliqué uniquement sur réservation (inscription du 1er novembre au 31 décembre de l'année précédente) et **après accord écrit du bureau du port**.

> Le plaisancier qui fait escale pour une durée supérieure à 30 jours et qui n'aurait pas suivi cette procédure se verrait appliquer le tarif « Journalier ».

- Réduction de 50 % sur le tarif mensuel pour stationnement à l'intérieur des passerelles de jonction des pontons (uniquement côté quai) et sur bouées.